

## EN BREF

Tic Valley  
Camping  
Toulouse 2

La TIC Valley, véritable vitrine des TIC en Midi-Pyrénées (Sud-Est Toulousain), annonce le début de la Saison 2 du Camping Toulouse, son accélérateur de start-up, à compter du 13 mai 2013. Après un appel à candidature et l'étude de plus de 40 dossiers, le Comité de Sélection, composé d'entrepreneurs et de partenaires de la TIC Valley, vient de statuer sur les 6 projets qui bénéficieront, durant 6 mois, de l'accompagnement du Camping Toulouse. Ont été sélectionnés "Bodegga", première plateforme de financement participatif pour vigneron ; "Bricolons.fr", solution innovante d'entraide pour les bricoleurs de tout niveau ; "City-Meo", régie publicitaire qui allie un réseau d'écrans installés chez les petits commerçants à un système de génération automatique de vidéos ; "Newsvibes", lecteur de news personnalisées pour web, Smartphones et tablettes ; "Taskiz", qui permet de gérer ses listes de tâches de manière simple, rapide, et de les partager avec n'importe qui ; et "Ubixr.com", service web collaboratif innovant de collecte et de partage de données pour un usage professionnel et privé, sur Smartphones, tablettes et ordinateurs.

Sicoval  
Formation  
en bâtiment

Conscient de l'enjeu économique et environnemental du marché de la rénovation énergétique des bâtiments et dans le cadre de sa politique de soutien à l'artisanat, le Sicoval accueille sur son territoire une formation organisée par la CAPEB Haute-Garonne : "FEEBAT" est une formation aux économies d'énergie des entreprises et artisans du bâtiment. Un module aura lieu les 30 et 31 mai prochain sur inscription auprès de la CAPEB, 05.61.99.57.87 ou à formation@capeb31.com.

Airbus  
Les Chinois de CAS  
signent 60 avions

La société China Aviation Supplies Holding Company (CAS) a signé un accord général (General Terms Agreement /GTA) avec Airbus portant sur l'acquisition de 60 appareils Airbus, dont 42 appareils de la famille A320 et 18 A330. Ce GTA a été signé la semaine dernière au Grand Palais du Peuple de Pékin par Li Hai, Président et CEO de CAS et Fabrice Brégier, Président et CEO d'Airbus, en présence du Président François Hollande en visite en Chine et du Président chinois Xi Jinping. Ce GTA s'inscrit dans une série d'accords signés entre la France et la Chine.

## ENTREPRENEURIAT SOCIAL

## Pour un nouveau modèle économique

Le Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves) vient d'achever son Tour de France des régions, après une étape le 16 avril dernier à Toulouse. L'occasion de faire un état des lieux de l'économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées avec Rémi Roux, responsable régional du Mouves, et de dénoncer la différence de traitement face aux entreprises classiques.

**Rémi Roux, dans un premier temps, pourriez-vous préciser ce qu'est une entreprise sociale ?**

Aujourd'hui, les sociétés sociales, qu'il s'agisse d'associations, de mutuelles, de coopératives, d'hôpitaux, de crèches, de maisons de retraites... représentent 12% du PIB français. Il s'agit d'entreprises, dont la finalité est de générer un bénéfice social ou environnemental et non pas des plus-values pécuniaires. D'ailleurs, on ne parle pas d'actionnaires mais de sociétaires. Dans une entreprise conventionnelle, la personne qui détient 51% du capital, possède le droit de vie ou de mort sur la société. A l'inverse, dans une entreprise sociale comme les Scops, toute personne qui détient une part du capital dispose d'une voix à l'Assemblée générale, quelle que soit sa contribution.

**Chaque famille de l'économie sociale dispose de ses organismes représentatifs, les entrepreneurs sociaux, eux se regroupent sous la bannière du Mouves. Quelle est la mission de ce mouvement ?**

Le Mouves représente les entrepreneurs sociaux et non leur société. Sa mission est de porter la parole des chefs d'entreprises de l'économie sociale et de donner envie à des porteurs de projets de créer ou reprendre des sociétés à vocation sociale, mais aussi de défendre les intérêts des entrepreneurs de ce milieu. Pour preuve, nous effectuons aujourd'hui un travail de lobbying sur la loi, en

passé d'être votée, sur l'économie sociale et solidaire, pour bénéficier des mêmes avantages que les entreprises classiques. Aujourd'hui, si une personne souhaite créer une SA ou une SARL, elle trouvera des financements via des Business Angels qui n'investiront jamais dans une Scop car ils ne peuvent pas valoriser le capital de la société. Ainsi, les entrepreneurs sociaux ont beaucoup plus de difficulté à trouver les fonds nécessaires et se heurtent à des banques qui restent convaincus d'avoir à faire à des "baba-cool" vivant sous perfusion de subventions. Les idées reçues ont la vie dure.

Midi-Pyrénées  
promeut l'ESS

**Afin de promouvoir cet esprit d'entreprendre, le Mouves organisait son Tour de France des régions. En Midi-Pyrénées, quel en est le bilan ?**

C'était une totale réussite puisque, lors de notre étape toulousaine du 16 avril, plus d'une centaine de personnes ont participé aux divers ateliers durant lesquels les entreprises sociales ont pu exposer leurs difficultés. Nous avons abordé les thèmes de la mobilité en ville, des cycles courts, les ressources humaines... ce qui a aussi attiré les entrepreneurs de sociétés conventionnelles.

**L'économie sociale intéresse donc de plus en plus, notamment en Midi-Pyrénées. Les collectivités locales l'ont-ils saisi et mettent-elles des actions en œuvre pour la soutenir ?**

Grâce à Martin Malvy, notre région est tournée vers l'économie sociale et solidaire (ESS). Mais la ville de Toulouse n'est pas en reste et promeut également ce type d'économie, grâce à Jean-Paul Pla, conseiller municipal en charge de l'ESS. Martin Malvy étant un fervent défenseur des Scops, il a participé à la mise en place d'outils permettant la reprise d'entreprise par les salariés en Scop, ce qui permet d'éviter les ventes à des investisseurs qui désosent les entreprises et licencient. Parmi ces outils, le fonds MPC (Midi-Pyrénées Création) a été mis en place par la Région et facilite la transmission et la reprise des entreprises. Auparavant, ces actions étaient fermées aux entreprises sociales mais ce n'est plus le cas.

**Tout comme le "Crédit impôt compétitivité emploi" qui est accessible aux entreprises sociales mais dont l'abattement est plafonné à 20 000 euros ?**

Tout à fait. Les Scops, en tant qu'entreprises anonymes ou à responsabilité civile, en bénéficient. Mais, il s'agit tout de même d'une mesure destinée aux sociétés classiques et aux entreprises sociales à

condition qu'elles ne soient pas trop importantes. Concrètement, un groupe comme « SOS », celui du président national du Mouves, Jean-Marc Borello, qui regroupe une trentaine d'associations intervenant dans l'accueil de toxicomanes, de SDF, de jeunes en difficulté et la gestion de crèches et maisons de retraite, ne peut s'aligner sur les entreprises classiques lors d'un appel d'offre. La cause : il n'a pas accès au CICE. De même, pour que les entreprises sociales aient accès au Crédit impôt innovation, il faudrait d'abord que l'innovation sociale soit reconnue au même titre que l'innovation technologique.

Enfin,  
une oreille attentive

**L'économie sociale et solidaire est avant tout un état d'esprit, celui du changement du modèle économique actuel, par quoi cela peut-il passer ?**

Il est indispensable que les entreprises sociales soient autant considérées que les sociétés conventionnelles, qu'elles aient au moins les mêmes outils pour se battre.

**Avez-vous le sentiment d'être entendu ?**

Il y a dix ans, j'aurais dit « non », mais aujourd'hui, beaucoup plus. En Région, Martin Malvy est désormais convaincu par l'ESS, et le gouvernement a mis en place, pour la première fois, un ministère de l'économie sociale et solidaire dirigé par Benoît Hamon. Tout ceci oblige les citoyens à s'interroger sur l'avenir de notre économie et sur le modèle économique actuel, c'est ce que nous désirions. Une économie uniquement basée sur la croissance et le profit va droit dans le mur. Ainsi, l'ESS a trouvé l'oreille attentive qu'elle n'avait jamais eue... ce qui a aussi participé à déridier les établissements bancaires.

Propos recueillis  
par Séverine Sarra

**« Une économie uniquement basée sur la croissance et le profit va droit dans le mur »**

## REPERES

## ESS en Midi-Pyrénées :

- 12 250 établissements employeurs
- 150 Scops dont 2 500 salariés
- 114 000 salariés
- 11,7 % de l'emploi régional et 16,1% de l'emploi privé
- 2,6 milliards d'euros de salaires bruts
- Une progression annuelle moyenne de 4,1% du nombre de salariés et de 2,8 % du nombre d'établissements employeurs entre 2007 et 2010.